

# UNE ENTREPRISE AQUITAINE SUR DEUX RÉSISTE 5 ANS APRÈS SA CRÉATION

N° 187  
DÉCEMBRE 2009

**En 2007, plus d'un créateur sur deux est toujours à la tête de l'entreprise aquitaine qu'il a fondée au 1<sup>er</sup> semestre 2002.**

**L'emploi total au sein des entreprises créées en 2002 et toujours actives représente 81 % de l'emploi créé cinq ans plus tôt.**

**Les emplois salariés créés dans les entreprises pérennes dépassent les pertes d'emploi dues aux cessations de nouvelles entreprises.**

**Les 2 450 entreprises pérennes emploient 7 400 personnes, salariées pour les deux tiers.**

**L'emploi salarié s'accroît au détriment de l'emploi non salarié.**

**Seulement un tiers des entreprises pérennes augmentent leurs effectifs salariés.**

**La survie des entreprises dépend de facteurs liés aux caractéristiques de l'entreprise, mais aussi à la qualité de la construction du projet et au profil de l'entrepreneur.**

**Les entreprises créées par les femmes sont peu nombreuses et leur devenir plus fragile.**

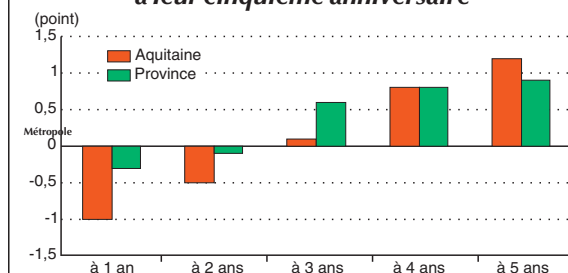
En Aquitaine, un tiers des entreprises créées au 1<sup>er</sup> semestre 2002 cessent leur activité dans les trois premières années et un peu plus de la moitié sont encore actives à leur cinquième anniversaire. Le fait de passer le cap de la première année d'existence n'est pas pour autant une garantie de survie. Sur 4 840 entreprises créées ou reprises en Aquitaine au 1<sup>er</sup> semestre 2002, 88 % des entreprises survivent la première année et 54 % sont pérennes cinq ans

après. Cette dernière proportion, proche de celle de la moyenne des régions de l'Hexagone hors Île-de-France, est supérieure d'un point à celle observée en France métropolitaine. Ainsi, en 2007, 2 450 entreprises aquitaines survivent cinq ans après leur création.

## Meilleure résistance avec le temps

La mortalité des entreprises aquitaines diminue avec le temps. Le taux de survie à 2 ans des entreprises aquitaines est inférieur de 10 points au taux de survie à 1 an ; le taux de survie à 3 ans diminue de onze points par rapport au précédent. Entre les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, l'écart est moindre (6 points). Si les entreprises aquitaines créées ou reprises résistent un peu moins bien que dans la France de province les trois premières années, elles sont proportionnellement légèrement plus nombreuses à se maintenir au bout de leur cinquième année.

### Une meilleure résistance des entreprises aquitaines à leur cinquième anniversaire



Écart en points du taux de survie des entreprises comparé au taux de survie des entreprises métropolitaines

Source : Insee - Enquête Sine génération 2002, interrogations 2002, 2005 et 2007

Les analyses présentées sont issues de la 3<sup>e</sup> vague d'interrogation des créateurs d'entreprise de 2002, dans le cadre du dispositif SINE (cf. page 6 Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises).

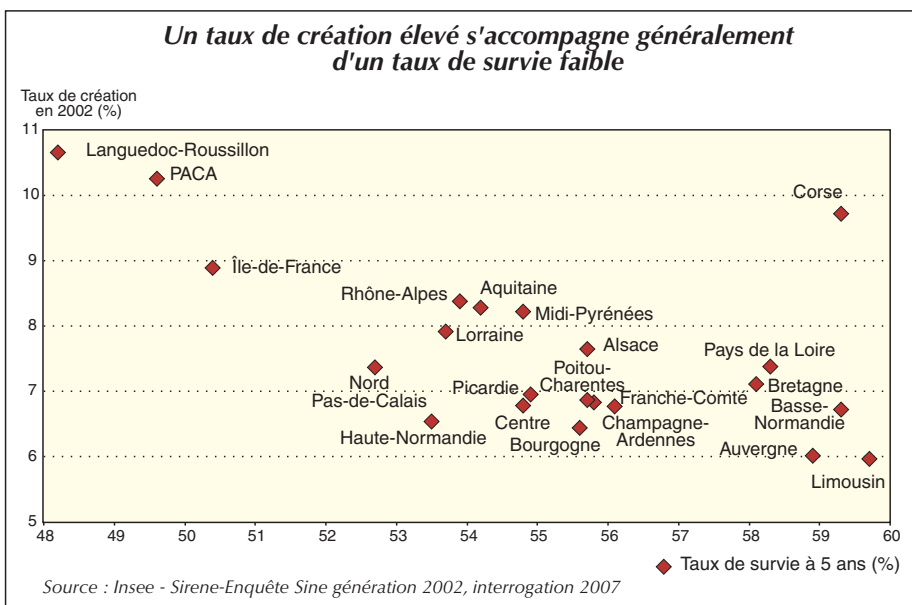
Le Conseil régional d'Aquitaine et la Chambre régionale de commerce et d'industrie ont financé une extension régionale de cette enquête auprès de créateurs des Services aux entreprises, des Hôtels-café-restaurants et de l'Industrie.

AVEC LA PARTICIPATION DE :

## Les entreprises régionales rattrapent leur retard dès la 3<sup>e</sup> année

	Entreprises créées au 1 <sup>er</sup> semestre 2002	Taux de survie (%)				
		à 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans
Aquitaine . . . . .	4 840	87,7	77,8	67,3	59,8	54,2
Province . . . . .	66 610	88,4	78,2	67,8	59,8	53,9
France métro. . . . .	88 220	88,7	78,3	67,2	59,0	53,0

Source : Insee - Enquête Sine génération 2002, interrogations 2002, 2005 et 2007



## Le commerce et la réparation, activités en tête des créations

	Aquitaine			Province
	Hommes	Femmes	Ensemble	Ensemble
Industries agroalimentaires . . . . .	2,3	2,0	2,2	2,5
Industrie (hors IAA) . . . . .	6,9	5,2	6,4	5,8
Construction . . . . .	23,3	3,7	17,3	17,9
Commerce et réparation . . . . .	26,2	30,1	27,4	28,4
Transport . . . . .	3,6	1,1	2,8	2,2
Activités immobilières . . . . .	4,4	5,7	4,8	3,7
Services aux entreprises . . . . .	15,2	13,7	14,7	14,5
Services aux particuliers . . . . .	14,4	29,1	19,0	19,0
Éducation, santé, action sociale . . . . .	3,7	9,4	5,5	6,0
<b>Toutes activités . . . . .</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Créations d'entreprises du 1<sup>er</sup> semestre 2002 (%) par secteur d'activité

Source : Insee - Enquête Sine 2002

L'Aquitaine se caractérise à la fois par des taux de création élevés et des taux de survie relativement faibles. Elle se situe au 5<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines pour le nombre de créations enregistrées au 1<sup>er</sup> semestre 2002, mais au 15<sup>e</sup> rang pour la part des entreprises toujours actives à leur cinquième anniversaire. Ce positionnement de la région doit s'analyser au regard du volume des créations ; plus le tissu productif régional se renouvelle, plus le taux de survie est faible.

Les parts respectives des activités économiques dans l'ensemble des entreprises créées au 1<sup>er</sup> semestre 2002 sont similaires en Aquitaine et en province, à un point d'écart pour le commerce et la réparation, la construction, et les activités immobilières.

### Huit emplois sur dix de 2002 subsistent en 2007

Les entreprises créées en 2002 employaient 9 100 personnes au démarrage, dont 4 300 salariés. Dans

## Les créations d'entreprises et les auto-entreprises

En 2008, 17 320 entreprises nouvelles ont vu le jour en Aquitaine. En 6 ans, les créations d'entreprises ont augmenté de 58 % en Aquitaine et de 54 % dans l'ensemble des régions de province. Après les fortes hausses enregistrées en 2003 et 2004, puis entre 2006 et 2007 (+15 %), le rythme des créations d'entreprises ralentit nettement. Cette évolution n'est pas spécifique à l'Aquitaine.

### Un impact probable des auto-entreprises

Le contexte économique peu favorable de 2008 a pu freiner la création d'entreprises dans de nombreux secteurs. De plus, les créateurs potentiels du second semestre 2008 ont peut-être retardé leur projet pour bénéficier de la mise en place du statut d'auto-entrepreneur dans le cadre de la Loi de modernisation de l'économie.

Ce régime s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

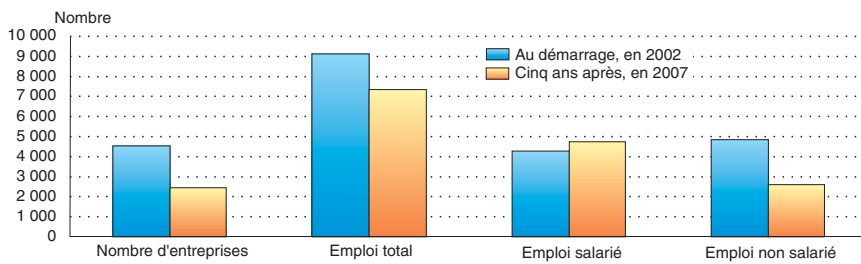
Ce statut, effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2009, procure des avantages sociaux, déclaratifs et fiscaux et devrait dynamiser ainsi des créations. Il permet à tout salarié, chômeur, retraité ou étudiant d'accéder à une activité professionnelle aux démarches simplifiées. L'activité peut relever du commerce, de l'activité libérale ou artisanale et être exercée à titre principal ou complémentaire.

Sur les 9 premiers mois de 2009, en Aquitaine, le nombre de créations d'entreprises (en données brutes) est en hausse de 72 % par rapport aux 9 premiers mois de l'année précédente. Sur la même période, le nombre de créations d'entreprises explose également au niveau France métropolitaine (+ 68 %). Depuis janvier 2009, les créations d'entreprises incluent celles des auto-entreprises, ce qui est à l'origine de cette hausse sans précédent, cependant il n'est pas encore possible d'évaluer leur impact économique.

Ainsi, sur les 3 premiers trimestres de 2009, 24 180 créations d'entreprises ont été enregistrées en Aquitaine, dont 57 % relèvent des auto-entreprises, proportion similaire à celle observée en moyenne dans les régions de province. Sur cette même période, plus de sept entrepreneurs individuels sur dix ont opté pour ce nouveau statut d'auto-entrepreneur.

**La Loi de modernisation de l'économie**, publiée au JO du 5 août 2008, instaure en ce qui concerne les entreprises notamment un statut de l'entrepreneur individuel ou auto-entrepreneur ; elle favorise le développement des petites et moyennes entreprises et simplifie leur fonctionnement ; elle poursuit les mesures favorisant le développement et la transmission des entreprises ; elle favorise le développement de l'économie de la haute technologie, de la recherche et développement, et d'études technologiques.

### L'emploi salarié progresse au détriment de l'effectif non salarié



#### Évolution du nombre d'entreprises créées en Aquitaine en 2002 et de leurs emplois

Source : Insee - Enquête Sine génération 2002, interrogations 2002, 2005 et 2007

un premier temps, la dynamique de la création d'entreprise concerne l'emploi non salarié : créer une entreprise, c'est d'abord générer son propre emploi. Ainsi, près de sept entreprises sur dix n'ont aucun salarié à la création. Même si 46 % des entreprises cessent leur activité avant leur cinquième année d'existence, le bilan est positif pour l'emploi salarié induit par les créations d'entreprises. Les emplois perdus sont ceux des indépendants dont l'entreprise n'a pas survécu : 2 200 emplois non salariés. Les emplois salariés créés dans les entreprises pérennes (4 750) sont, en effet, plus nombreux que les pertes d'emploi salarié provoquées par les fermetures d'entreprises (2 400). En 2007, l'emploi total au sein des entreprises créées en 2002 et toujours actives représente 81 % de l'emploi créé cinq ans plus tôt. L'emploi salarié dans ces jeunes entreprises représente 65 % de l'emploi total contre 47 % au démarrage.

Toutes activités confondues, les 2 450 jeunes entreprises pérennes à

cinq ans emploient 7 400 personnes en 2007. Elles embauchent dès les premiers mois qui suivent la création et l'emploi salarié progresse de 15 % au cours de l'année 2002. Durant les cinq premières années d'activité, elles augmentent le nombre de leurs salariés (+ 43 %), tandis que leur effectif non salarié se réduit de 1 % (comme en moyenne pour les régions de province). Des dirigeants changent de statut et deviennent salariés ; des conjoints collaborateurs non salariés deviennent salariés ou se retirent de l'affaire après s'être impliqués dans les débuts de l'entreprise. C'est dans l'immobilier, les services aux entreprises et le commerce que la répartition de l'emploi entre non-salariés et salariés évolue le plus. Lors de la création, quatre personnes sur dix occupent un emploi salarié dans ces activités ; cinq ans plus tard, cette proportion est de six sur dix.

#### Un tiers des entreprises pérennes créent des emplois salariés

Si l'accroissement moyen est de 0,9 salarié par entreprise entre 2002 et

2007 (le nombre moyen de salariés passant de 1 à 1,9), 55 % des entreprises pérennes conservent la même taille. Seules 32 % créent des emplois salariés depuis 2002, et ce en majorité d'un ou deux salariés ; 13 % perdent des emplois salariés.

Ainsi, ce sont 780 entreprises qui assurent le bilan positif de la génération 2002 en termes d'emplois salariés. Les entreprises de la construction et celles du commerce et de la réparation sont les plus dynamiques : elles représentent respectivement 26 % et 24 % des unités pérennes créatrices d'emplois. Cependant 46 % de ces entreprises demeurent de très petites entreprises employant 1 à 2 salariés, seulement 13 % d'entre elles atteignent 10 salariés ou plus. Le secteur de la construction se distingue dans ce domaine : 15 % des entreprises pérennes créatrices d'emploi ont au moins 10 salariés en 2007.

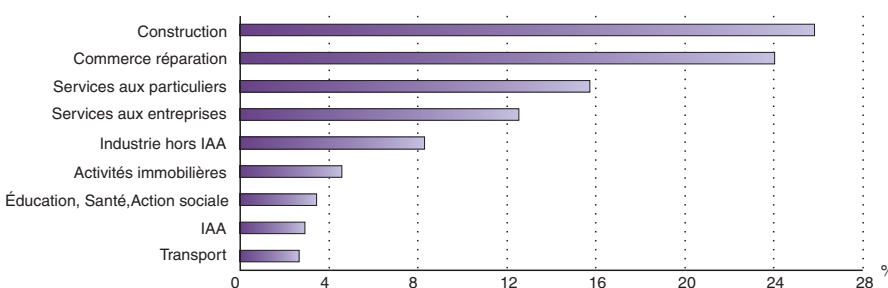
#### Pérennité plus assurée pour les unités reprises, les sociétés et les activités de production

Les chances de réussite d'une nouvelle unité dépendent de facteurs liés aux caractéristiques de l'entreprise, mais aussi à la qualité de la construction du projet et au profil de l'entrepreneur. En outre, plusieurs facteurs du marché influent grandement sur la viabilité de ces jeunes entreprises, par exemple le nombre de concurrents et d'entreprises entrantes, de même que les conditions du marché et la conjoncture économique en général.

Les unités reprises résistent mieux que les nouvelles créations. Cinq ans après leur création, les deux tiers des entreprises aquitaines reprises sont pérennes contre la moitié (52 %) pour des entreprises ayant mis en œuvre de nouveaux moyens de production. Les reprises ne constituent que 13 % des entreprises créées au 1<sup>er</sup> semestre 2002.

Les sociétés survivent mieux que les entreprises individuelles. Cinq ans

### Les activités de la construction et du commerce en tête des entreprises créatrices d'emplois



#### Part (%) des entreprises pérennes ayant créé des emplois salariés par secteur d'activité

Source : Insee - Enquête Sine génération 2002, interrogations 2002, 2005 et 2007

**Des créations plus pérennes dans l'industrie que dans les services**

	Créations 2002	Taux de survie en Aquitaine (%)				
		2003	2004	2005	2006	2007
IAA. ....	110	93,5	87,0	80,6	75,9	67,6
Industrie hors IAA. ....	310	92,2	83,8	72,7	65,3	60,7
Construction. ....	840	94,6	84,3	75,6	65,9	60,5
Commerce et réparation. ....	1 320	85,2	73,9	62,3	54,5	48,9
Transport. ....	140	89,8	83,9	77,4	74,5	67,2
Activités immobilières. ....	230	76,6	67,5	55,8	45,5	42,9
Services aux entreprises. ....	710	87,3	77,5	65,5	58,4	52,8
Services aux particuliers. ....	920	85,7	74,7	63,6	57,5	50,7
Éducation, santé, action sociale. ....	260	87,9	84,5	76,1	71,2	66,7
<b>Toutes activités. ....</b>	<b>4 840</b>	<b>87,7</b>	<b>77,8</b>	<b>67,3</b>	<b>59,8</b>	<b>54,2</b>

**Nombre de créations au 1<sup>er</sup> semestre 2002 et taux de survie selon le secteur d'activité**

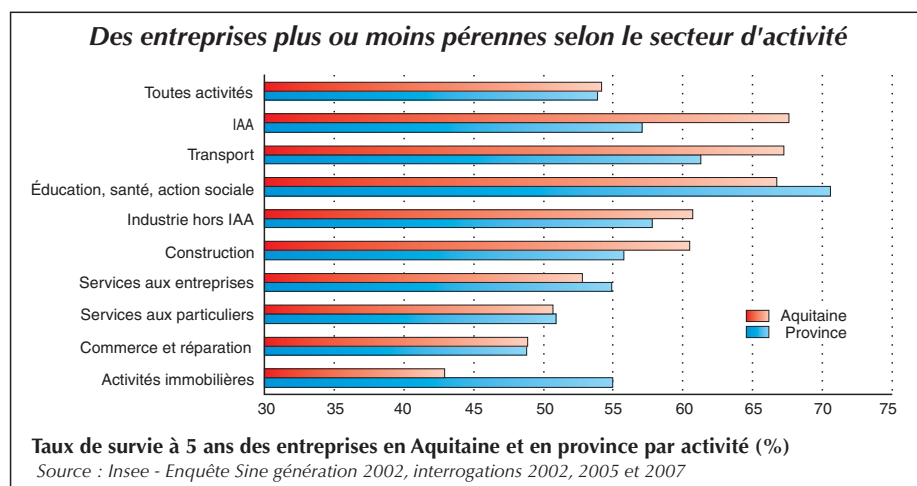
Source : Insee - Enquête Sine génération 2002, interrogations 2002, 2005 et 2007

après leur création, 63 % des sociétés existent toujours contre 49 % des entreprises individuelles. Ces dernières constituent néanmoins la majorité des créations.

**Survie plus assurée dans le secteur secondaire**

De même, le secteur d'appartenance d'une nouvelle entreprise a une incidence sur son avenir. Le taux de survie est plus élevé dans le secteur secondaire que dans le tertiaire. Ce résultat peut en partie s'expliquer par le fait que les activités dans le secteur des services requièrent moins de personnel et d'investissements en infrastructure et en capital, d'où une souplesse accrue quant à la création et à la fermeture d'entreprises.

Ainsi, 63 % des entreprises industrielles créées sont toujours actives en 2007 contre 49 % pour celles du commerce et de la réparation. Celles dans l'éducation-santé-action sociale et le transport résistent bien, mais elles sont peu nombreuses. Les taux de survie diffèrent



### Zoom sur les femmes créatrices

En Aquitaine comme dans l'ensemble des régions de province, trois entreprises sur dix ont été créées par des femmes en 2002.

Les femmes qui se lancent dans la création d'entreprise ont souvent un niveau de diplôme plus élevé que les hommes : 21 % d'entre elles sont bachelières (3 points de plus que les hommes) et 31 % sont titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat. C'est le cas de 26 % des créateurs hommes.

Quelle que soit l'activité, les femmes créatrices âgées de 30 à 40 ans sont proportionnellement plus nombreuses. Celles âgées de moins de 30 ans ne représentent que 17 % des créatrices d'entreprise en Aquitaine contre 21 % en province.

#### Les femmes privilégient le secteur tertiaire

Neuf entreprises sur dix créées par des femmes ont une activité dans le tertiaire : 30 % de leurs créations se situent dans le commerce, 29 % dans les services aux particuliers et 14 % dans les services aux entreprises. Les plus diplômées s'orientent davantage vers les secteurs des services aux entreprises et de l'éducation, santé, action sociale.

La continuité de leur entreprise est moins assurée que pour les hommes. Le taux de survie des entreprises créées par des femmes est inférieur à celui observé pour les hommes, et l'écart se creuse au fil des années. Ainsi, le taux de survie à 1 an des entreprises créées par des femmes est inférieur de 3 points à celui des entreprises créées par des hommes, alors que l'écart est de 6 points pour le taux de survie à 5 ans. Les trois secteurs vers lesquels elles se dirigent principalement (commerce, services aux particuliers, services aux entreprises) se caractérisent par un taux de survie plus faible que dans les autres secteurs.

#### A profil égal, réussite similaire

Cinq ans après, sur les 1 490 entreprises créées par des femmes au 1<sup>er</sup> semestre 2002, 740 existent encore. Ainsi, le taux de survie à cinq ans des entreprises créées par des femmes est de 50 %, soit 6 points de moins que celui des entreprises créées par des hommes. Il ne faut pas cependant conclure à une discrimination par le sexe dans la réussite ou non d'un projet. À profil égal, leur réussite est similaire à celle des hommes.

En effet, les entreprises créées par des femmes cumulent plusieurs éléments défavorables à leur viabilité :

- Les femmes investissent moins de fonds au démarrage de l'entreprise : 35 % des entreprises créées par des femmes démarrent avec moins de 4 000 € contre 31 % pour celles lancées par des hommes.
- Elles optent plus fréquemment que les hommes pour une entreprise individuelle (71 % contre 60 % pour les hommes) que pour une société, forme juridique qui résiste mieux.
- L'inactivité préalable du créateur entraîne des difficultés dans la réussite de son projet, or 22 % des femmes n'exerçaient pas d'activité professionnelle avant de créer leur entreprise (10 points de plus que les hommes).

ainsi sensiblement selon le secteur d'activité. En Aquitaine, les entreprises de l'industrie, de la construction et celles des transports affichent un taux de survie plus élevé qu'en province. En revanche, les entreprises des services aux entreprises, des activités immobilières et de l'éducation-santé-action sociale ont plus de difficultés à se maintenir qu'au niveau province.

### Parcours professionnel et formation initiale du créateur jouent un rôle important

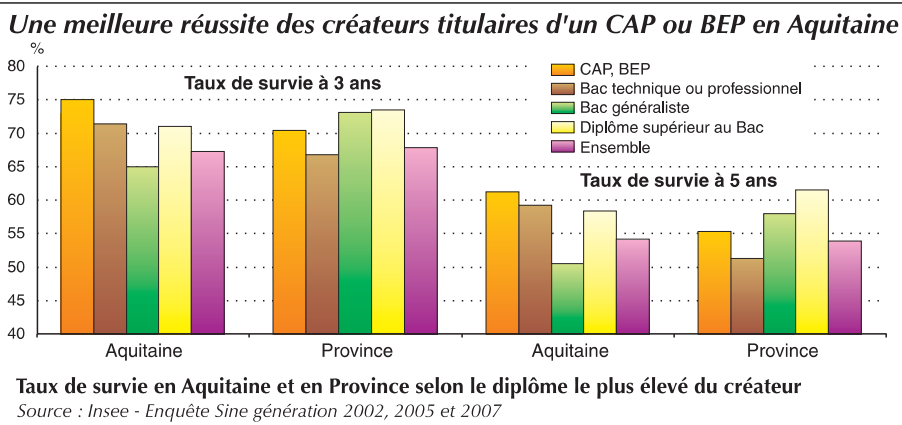
Le profil du créateur est également un facteur de survie de l'entreprise ; en particulier, l'expérience avant la création favorise la pérennité des projets. L'expérience professionnelle dans le même domaine que celui de la nouvelle entreprise est un atout. Six entrepreneurs sur dix ont acquis des compétences dans une activité identique à celle de l'entreprise créée. La survie à cinq ans de ces entreprises

atteint 62 %, soit huit points de plus que pour ceux ayant exercé une activité différente.

Le niveau d'études et de qualification des créateurs en Aquitaine est proche de celui de la province : la moitié des créateurs sont peu diplômés, soit sans diplôme ou ayant au plus le CAP ou le BEP. Leur part en Aquitaine est cependant supérieure de deux points à celle de l'ensemble des créateurs dans les régions hors Ile de France. En revanche, le pourcentage de créateurs titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat est identique. L'absence de diplôme va souvent de pair avec une plus grande fragilité des entreprises ; les détenteurs d'un diplôme professionnel résistent mieux que la moyenne.

### Survie plus garantie pour les titulaires d'un BEP-CAP

En Aquitaine, le taux de survie des entreprises créées par les titulaires d'un CAP - BEP est plus élevé que celui des entreprises créées par les détenteurs



### L'activité préalable du créateur pèse sur le devenir de son entreprise

	Créations 2002	Taux de survie en Aquitaine (%)			
		2003	2005	2007	
<b>Ensemble</b> .....	<b>4 840</b>	<b>87,7</b>	<b>67,3</b>	<b>54,2</b>	
dont :					
En activité (salarié, indépendant, chef d'entreprise).....	2 320	93,6	74,6	61,7	
Au chômage : .....					
- depuis moins d'un an .....	890	92,3	69,4	57,6	
- depuis un an ou plus .....	740	88,2	64,5	46,1	
Sans activité .....	720	84,5	60,7	47,4	

#### Aquitaine - Créations en 2002 et taux de survie à 1, 3 et 5 ans

Source : Insee - Enquête Sine génération 2002, interrogations 2002, 2005 et 2007

### Nacre : nouveau dispositif d'aide à la création

Un nouveau dispositif d'aide à la création d'entreprise, présenté par le secrétaire d'État à l'Emploi, est effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Dénommé Nacre (Nouveau dispositif d'accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise), il a l'objectif ambitieux de multiplier par trois le nombre de chômeurs créant leur entreprise et surtout d'aider à rendre pérennes les entreprises nouvellement créées.

Élaboré en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, Nacre va remplacer deux types d'aide à la création d'entreprise :

- D'abord, l'Eden (Encouragement au développement d'entreprises nouvelles), qui concède une avance remboursable d'un maximum de 6 098 euros à taux zéro.

- Ensuite, le chèque conseil permettant de consulter un spécialiste de la création d'entreprise pour 15,24 euros la consultation de l'heure.

Les créateurs peuvent désormais bénéficier d'un prêt d'honneur à taux zéro baptisé "Autonomie", couplé à une garantie publique des prêts bancaires et à un accompagnement obligatoire durant les trois premières années par des structures labellisées.

d'un baccalauréat technique ou professionnel, mais aussi par ceux ayant un diplôme supérieur au baccalauréat. C'est une spécificité régionale qui n'est pas liée à un effet structurel.

En effet, quel que soit le niveau géographique, les entrepreneurs ayant un CAP - BEP créent surtout des entreprises dans la construction, le commerce et la réparation, et les services aux particuliers. Parmi les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat, 23 % des créateurs d'entreprise exercent une activité de commerce et réparation et 29 % proposent des services aux entreprises.

Parmi les entrepreneurs aquitains ayant créé ou repris une entreprise au premier semestre 2002, 48 % avaient un emploi et 34 % étaient au chômage. L'activité préalable du créateur influe sur la pérennité de l'entreprise : être en emploi avant de créer son entreprise est un facteur plus favorable que d'être chômeur ou sans activité. Cinq ans plus tard, toutes activités confondues, 62 % des créateurs qui avaient auparavant un emploi sont toujours à la tête de leur entreprise alors que moins de la moitié des entreprises créées par des inactifs survivent. Les chômeurs, surtout ceux de longue durée, réussissent moins bien que les personnes qui travaillaient avant de créer leur entreprise. Le taux de survie à cinq ans d'une entreprise créée par un chômeur de longue durée n'atteint que 46 % contre 58 % pour le projet d'une personne au chômage depuis moins d'un an.

### Utilité d'un accompagnement

La création d'entreprise par des chômeurs se trouve facilitée dès lors que ceux-ci peuvent bénéficier de conseils et d'un suivi. Ils sont proportionnellement plus nombreux à solliciter des conseils dans leur démarche de création : 78 % des chômeurs de moins d'un an, 72 % des chômeurs de longue durée contre 71 % de ceux qui avaient un emploi.

L'accompagnement est un moyen efficace pour garantir la pérennité des

entreprises. Il aide a priori à acquérir les compétences susceptibles d'assurer la viabilité de l'entreprise à son démarrage. Communication, recrutement, développement commercial, nouvelles technologies sont autant de points cruciaux que le chef d'entreprise doit ensuite maîtriser pour permettre le développement de sa structure. La pérennité des entreprises accompagnées est supérieure de 8 points à celle

### Enquête SINE

L'enquête Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) est la seule source qui permette de suivre les nouvelles entreprises au cours du temps. Parmi les créateurs de 2002, 54 % sont toujours à la tête de leur entreprise cinq ans plus tard. Les créateurs de ces entreprises dites pérennes ont été interrogés sur le devenir et le développement de leur entreprise au cours des cinq premières années d'existence.

Toutes les nouvelles entreprises ne sont pas enquêtées, seul un échantillon d'entre elles est interrogé.

Pour la cohorte 2002, la région Aquitaine a réalisé une extension partielle d'échantillon. Les secteurs de l'industrie, des services aux entreprises et des hôtels et restaurants sont enquêtés exhaustivement, les autres secteurs le sont par sondage.

### Le champ du dispositif Sine 2002

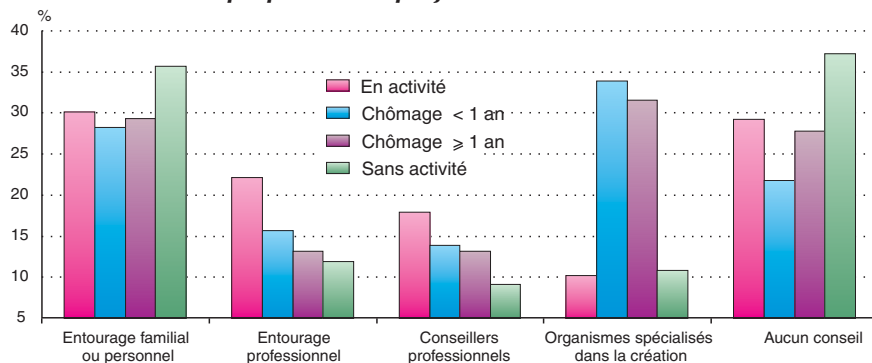
Le champ du dispositif Sine 2002 couvre les activités économiques marchandes des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services, à l'exclusion des activités financières. L'agriculture est également exclue. Ce champ est plus restrictif que celui utilisé pour la statistique courante de création d'entreprise en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 (ensemble du secteur marchand non agricole).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Il s'agit d'un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons.

Cette nouvelle notion de création d'entreprise est plus large que celle de création ex-nihilo puisqu'elle inclut notamment la réactivation d'entreprise dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise entre le cédant et le reprenneur, si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise (SIREN), l'activité économique et la localisation.

Les résultats diffusés ici ont été constitués selon le nouveau concept de création d'entreprise et ne sont donc pas comparables aux résultats publiés à partir des cohortes précédentes et des deux premières vagues de la génération 2002 basés sur l'ancien concept de création d'entreprise.

### Une forte proportion de projets lancés sans aucun conseil



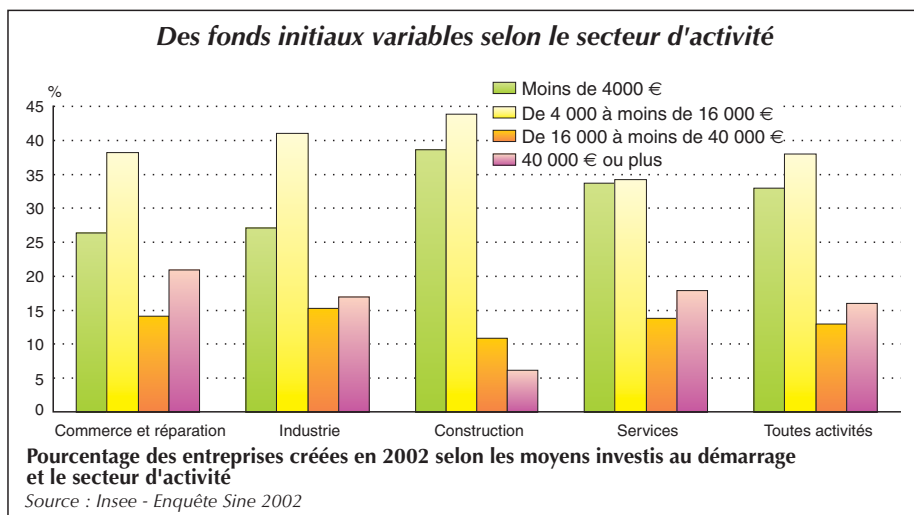
Aquitaine - Prise de conseil selon l'activité préalable du créateur d'entreprise

Source : Insee - Enquête Sine 2002

## L'investissement au démarrage de l'entreprise, autre composante de ses chances de survie

Montant des moyens au démarrage	% des entreprises créées au 1 <sup>er</sup> semestre 2002	Taux de survie à 1 an	Écart en points/Ensemble	Taux de survie à 3 ans	Écart en points/Ensemble	Taux de survie à 5 ans	Écart en points/Ensemble
<b>Ensemble</b> .....	<b>100,0</b>	<b>87,7</b>	<b>0,0</b>	<b>67,3</b>	<b>0,0</b>	<b>54,2</b>	<b>0,0</b>
Moins de 4 000 €.....	33,1	84,9	-2,8	62	-5,3	48,9	-5,3
De 4 000 € à moins de 8 000 €...	19,7	92,5	4,8	70,4	3,1	56,5	2,3
De 8 000 € à moins de 16 000 €..	17,6	93,4	5,7	70,6	3,3	56,4	2,2
De 16 000 € à moins de 40 000 €.	13,4	95,5	7,8	74,2	6,9	57,4	3,2
40 000 € ou plus .....	16,2	97,1	9,4	81,7	14,4	70,7	16,5

Source : Insee - Enquête Sine génération 2002, interrogations 2002, 2005 et 2007



des entreprises n'ayant pas bénéficié de conseils.

Malgré le grand nombre des structures d'accompagnement, la part des créateurs ne faisant appel à aucun conseil demeure élevée (28 % pour les anciens chômeurs de longue durée et 29 % pour l'ensemble des créateurs). Les anciens chômeurs se font conseiller en priorité par des organismes spécialisés dans la création, mais dans l'ensemble l'entourage familial ou personnel est le recours privilégié. L'accompagnement du projet par un organisme d'appui permet non seulement de viabiliser le projet de la personne mais autorise également le recours à un organisme de financement.

### Les moyens financiers, vecteurs de réussite

L'importance des moyens financiers mis en œuvre au démarrage conditionne les chances de pérennité de l'entreprise. Quelle que soit l'année d'observation, le taux de survie des

entreprises ayant démarré avec peu de moyens est toujours inférieur à celui des entreprises ayant investi un capital plus élevé. Pour lancer leur entreprise, un tiers des entrepreneurs aquitains ont engagé en 2002 moins de 4 000 euros et 38 % ont investi de 4 000 à 16 000 euros. Ces proportions sont analogues à celles observées en province. Seulement 49 % des entreprises à petit budget poursuivent leur activité en septembre 2007, alors que c'est le cas de 57 % des entreprises créées avec un budget entre 4 000 € et 16 000 €. Plus le financement au démarrage de l'entreprise est important, plus la pérennité de l'entreprise est assurée. Ainsi, 71 % des entreprises créées avec un capital d'au moins 40 000 euros existent encore en 2007. De plus, les entreprises créées avec des moyens financiers substantiels génèrent davantage d'emplois.

Les besoins en fonds initiaux dépendent fortement du secteur d'activité dans lequel se crée l'entreprise et de

l'ambition du projet. C'est dans la construction que le plus grand nombre d'entrepreneurs démarre un projet avec peu de moyens, inférieurs à 4 000 €. Les mises de fonds plus importantes concernent davantage l'industrie et les activités de commerce et réparation.

Les entreprises créées par des chômeurs disposent le plus souvent d'un faible capital au départ. Toutes activités confondues, 34 % des projets portés par des personnes au chômage depuis plus d'un an démarrent avec moins de 4 000 € ; c'est le cas de 30 % des projets soutenus par des chômeurs de moins d'un an et de 29 % pour ceux qui exerçaient une activité. La difficulté de réunir des fonds propres est un frein puissant à la création d'entreprise et à la pérennité des projets.

**Yvette WILLM**

#### POUR EN SAVOIR PLUS ...

- "Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2007 : la génération 2002 cinq ans après" Insee Résultats Économie n°39-janvier 2009
- "La création d'entreprise en Aquitaine" Dossier Insee Aquitaine n°50-octobre 2004
- "Les clés de la pérennité pour les entreprises aquitaines" Le Quatre pages Insee Aquitaine n°171-novembre 2007
- "Croissance plus faible des créations d'entreprises en 2008" Insee Première n°1221-janvier 2009
- "Nombre d'établissements et de créations par commune - Année 2008" Données téléchargeables sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr), thème Entreprises